Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 11 juin 2019

Ordre du jour :

- 1. Election statutaire
- 2. Comptes 2018 Préavis no 1 / 2019
- 3. Communications de la municipalité
- 4. Divers et propositions individuelles

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 37 membres sont présents sur 61, soit une majorité de 19.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 4 décembre 2018. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Election statutaire

- 1.1 Election du vice-président, M. John llobre se présente, il n'y a pas d'autres candidats.
 - M. John llobre est élu au poste de vice-président par acclamation.
- 1.2 Election du président, M. Jean-Luc Noël demande au vice-président M. John llobre de le rejoindre pour prendre la direction du Conseil. Le vice-président ne reçoit aucune proposition pour reprendre le poste de président du Conseil. M. Jean-Luc Noël se propose à sa réélection.
 - M. Jean-Luc Noël est élu par acclamation au poste de président du Conseil général.

Celui-ci remercie vivement l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée.

Le président reprend la direction du Conseil.

- 1.3 Election du secrétaire, suite à l'élection à la Municipalité de M. Carlos Bujard, le poste est à repourvoir. Aucun membre du Conseil ne souhaite se présenter. Madame Doris Chatelan, greffière municipal, se propose d'assurer le secrétariat du Conseil de manière provisoire. Elle est élue par acclamation.
- 1.4 Élection des scrutateurs, Madame Sandrine Rudaz et Monsieur Marc Jaunin suppléants deviennent membres. Madame Caroline Liberati et Monsieur Stéphane Lutz sont élus suppléants par acclamation.
- 1.5 Nomination à la commission des finances. M. Claude Meldem est élu suppléant par acclamation.

- 1.6 Nomination à la commission de gestion. Mme Hedwige Jaunin est élue suppléante par acclamation.
- 1.7 Nomination à la commission de recours (impôts et taxes). Mme Nicole Laurent est élue membre par acclamation, M. Marc Jaunin est élu suppléant par acclamation.

Pour rappel:

- 1.8 Délégué à la région du Gros-de-Vaud, est nommé pour la législature M. Sven Eggenberger
- 1.9 Délégué à l'ASIRE, est nommé pour la législature M. Hervé Gétain, Mme Michelle Dutoit suppléante
- 1.10 Délégué à l'association des propriétaires forestiers du triage de St-Cierges et environs, est nommé pour la législature M. Laurent Caboussat
- 1.11 Délégué à l'AIAE, sont nommés pour la législature M. Fransesco Di Certo et M. Marc Jaunin
- 1.12 Après lecture de la promesse d'assermentation par M. Jean-Luc Noël, Président, M. Carlos Bujard prête serment en tant que Municipal.

2 Comptes 2018 - Préavis no 1 / 2019

La parole est donnée à M. François Guignard pour la présentation des comptes ainsi que la lecture du préavis de la Municipalité.

Grâce à une bonne gestion des finances publiques et les nouvelles constructions, les comptes montrent un bon résultat, puisqu'ils se bouclent avec un excédent de produit de CHF 5'019.12.

La parole est donnée à M. John llobre pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au Conseil Général d'approuver les comptes 2018 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

3 Communications de la municipalité

- M. François Guignard, Syndic, nous parle du taux d'imposition qui restera inchangé pour 2020. En effet, bien que la situation financière de la commune soit difficile, les comptes 2018 bouclent en positif (CHF 5019.12) et les décomptes de la péréquation ainsi que ceux de la facture sociale sont à jour pour 2018 et 2019. La reprise des coûts de l'AVASAD par le canton dès 2020 aurait dû faire baisser le taux d'imposition de 1.5 point mais nos finances ne nous le permettent pas.
- M. Patrick Pesquet, Municipal, nous parle des micropolluants que l'on trouve de plus en plus dans notre STEP. Les micropolluants sont présents dans les médicaments, les hormones, les pesticides urbains et les produits de nettoyage et sont responsables de la disparition des écrevisses dans les lacs et les rivières et de l'infertilité chez certains poissons.
- La STEP de Fey, à l'instar de celle d'autres communes, est trop petite pour être équiper de filtres efficaces contre ces micropolluants. Des discussions sont en cours pour régionaliser des STEP dont celles de Fey pour lutter efficacement contre ceux-ci.

Différentes commissions du Conseil seront convoquées cette année encore pour une présentation du projet.

- M. Chrisitian Péguiron, Municipal, nous donne des nouvelles du pâturage communal et du nouveau berger qui vit dans l'appartement du pâturage. Appartement qui justement a eu droit à un petit rafraichissement notamment au niveau de la peinture et de la cuisine.
- M. le Municipal Mathias Saffore nous parle du 1^{er} aout qui se tiendra exceptionnellement à Rueyres sur la place de fête du challenge de l'union des jeunesses du Gros-de-Vaud. Un service de bus navette sera mis en place pour aller et venir à la place de fête.
- M. Marc Aubry, Municipal, nous apprend que les trois appartements de la boulangerie sont occupés depuis début février et que les aménagements extérieurs sont terminés. Les comptes sont en train d'être bouclés, plus d'informations suivront lors d'un prochain Conseil.
- M. François Guignard, Syndic, prend la parole pour remercier chaleureusement Monsieur le Municipal Matthias Saffore pour tout le travail accompli. Il ne manque pas de lui souhaiter pleine réussite pour la suite.
- Il souhaite la cordiale bienvenue à M. Carlos Bujard élu dernièrement pour succéder à M. Saffore.
- M. le Municipal Mathias Saffore tient à témoigner du plaisir et de la fierté qu'il a eu à assumer la fonction de Municipal durant ces huit dernières années. Bien qu'il ait eu à faire face à des moments pas toujours faciles, l'excellente collégialité au sein de la Municipalité et le sens du « travailler ensemble » pour le bien du village l'ont beaucoup aidé dans l'accomplissement de ses tâches. M. Saffore termine en souhaitant plein succès à son successeur M. Carlos Bujard dans l'exercice de sa future fonction.

4 Divers et propositions individuelles

Monsieur Yves Jaunin remercie la Municipalité pour l'embellissement des fontaines du village. Bien que ça ne soit pas du fait de la Commune mais d'un mécène privé qui souhaite rester anonyme, M. le Syndic prend volontiers le compliment.

Mme. Michèle Dutoit nous parle de la dernière séance de l'ASIRE à laquelle ell a assisté où les discussions ont porté entre autres sur le financement des sorties. Elles regrettent le manque de moyen financier dont les enseignants sont frappés pour l'organisation de sortie extra-scolaire. Elle souhaite vivement que la Confédération et le Canton trouvent des solutions pour le financement de ces sorties.

- M. Yvan Salvisberg demande à la Municipalité si une mise au norme du fond des écuries au pâturage est prévue car des bêtes risquent de se blesser. La Municipalité prend note et entreprendra de combler les quelques trous au sol.
- M. Yvan Salvisberg demande aussi à ce que le pâturage soit équipé d'un produit qui permettent de dégonfler les bêtes qui aurait mal digérer. La Municipalité prend note et fera le nécessaire.
- M. Marc Jaunin demande à ce qu'une solution soit trouvée pour les déchets de la place de jeux et du toit de chaume qui jonchent ses parcelles. Il propose par exemple des poubelles avec couvercles. La Municipalité prend note et présentera une solution lors d'un prochain Conseil.
- M. Marc Jaunin fait remarquer que tous les marquages jaunes des trottoirs du village ont des potelets sauf à la rue de la mécanique. Pour la sécurité, il serait pertinent d'en installer. La Municipalité prend note.
- M. Christian Annen demande à ce que des travaux soient entrepris au chemin qui mènent à la côte à Pelet car celui-ci est vraiment en mauvaise état. La Municipalité prend note.
- M. Laurent Caboussat demande où en est le projet de décharge de matériaux d'excavation. La Municipalité répond que le projet est au point mort au niveau du Canton.

Mme. Sandrine Rudaz remercie vivement les organisateurs de la journée en forêt. Cette journée fût une réussite et doit servir de modèle pour d'autres rencontres de ce type.

Le Secrétaire

La prochaine séance du conseil est prévue le mardi 3 décembre 2019.

La séance est levée à 21h50

Le Président